

L'an deux mil vingt, le vingt-sept du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Présents : Mrs Michel ARCIS, Alain GALLAND, Patrick ROCHE, Sébastien MIALON, Mme Laure JOURDAN, Mrs Régis LAC, Michel MOUNIER, Mme Chantal GERENTES, Mr Patrick VEY, Mme Janet DARNE, Mrs Christophe GIRAUD, Philippe CRESPIY, Jean-Paul PANNEFIEU, André NICOLAS, Mme Michèle FOURNEL

Absents représentés : Mme Agnès MERCIER (représentée par Mme Laure JOURDAN), Mme Sophie AVOUAC (représentée par Mr Sébastien MIALON) Mme Sandra LHOSTE (représentée par Mr Jean-Paul PANNEFIEU)

Mr Sébastien MIALON a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance. Après délibération, le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2020 est approuvé sans modifications.

Droits de préemption :

- Vente de deux parcelles de terrain bâti sises section AC numéros 367 et 369 (Avenue des Ecoles)
- Vente de deux parcelles de terrain bâti sises section AB numéros 148 et 149 (12 Rue Loubatière)
- Vente d'une parcelle de terrain bâti sise section AB numéro 106 (3 Rue de l'Abbaye)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur les ventes présentées.

Délibérations diverses :

Approbation des Comptes de Gestion : Monsieur le Maire présente au Conseil les Comptes de Gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2019 concernant le budget principal et les budgets annexes. Il rappelle que les chiffres des comptes de gestion et des comptes administratifs sont en tous points semblables.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2019 concernant le budget principal et les budgets annexes Assainissement, Eau, Photovoltaïque, Lotissement et Pôle Santé.

Approbation des Comptes Administratifs : Monsieur ROCHE présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs pour l'exercice 2019, lesquels peuvent se résumer ainsi :

- **Budget Photovoltaïque :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	7 177.86	70	Vente de produits	66 756.38
012	Charges de personnel	6 000.00	75	Autres produits gestion Courante	0.05
65	Autres charges gest courante	0.00	77	Autres produits exception.	488.40
66	Charges financières	16 396.76	002	Excédent reporté 2019	9 540.96
67	Charges exceptionnelles	4 000.00			
042	Opérations d'ordre	24 538.00			
Total des dépenses		58 112.62	Total des recettes		67244.83
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes	28 592.06	040	Opérations d'ordre	24 538.00
21	Immobilisations en cours	0.00	1068	Affectation de résultat	4 015.79

Total des dépenses	28 592.06	Total des recettes	28 553.79
---------------------------	------------------	---------------------------	------------------

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 10 132.21 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 1 404.64 €uros

Etant précisé que les recettes générées par les ventes d'électricité ont été les plus importantes jamais réalisées. Cette hausse peut s'expliquer en partie par des réparations effectuées sur certains panneaux qui ont aussi entraîné une augmentation des charges de fonctionnement.

- **Budget Lotissement :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	0.00	70	Produits de service	0.00
66	Charges financières	2 351.27	74	Dotations et subventions	0.00
042	Opérations d'ordre	405 740.23	75	Autres produits gest° courante	0.40
043	Op. d'ordre intérieur section	2 351.27	042	Opération d'ordre	344 296.67
002	Déficit reporté 2017	0.00	043	Op. d'ordre intérieur section	2 351.27
Total des dépenses		410 442.77	Total des recettes		346 647.94
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes assimilées	26 666.68	16	Emprunts réalisés	0.00
040	Opérations d'ordre	344 296.67	040	Opérations d'ordre	405 740.23
001	Déficit reporté 2017	0.00			
Total des dépenses		370 963.35	Total des recettes		405 740.23

Solde cumulé de la section de fonctionnement : - 63 794.83 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 57 630.06 €uros

- **Budget Pôle Santé :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	12 320.69	70	Produits de services	10 183.11
012	Charges de personnel	5 000.00	73	Impôts et taxes	328.24
65	Autres charges gest° courante	0.00	74	Subvention communale	17 000.00
66	Charges financières	11 237.29	75	Autres produits gest° courante	36 768.41
67	Charges exceptionnelles	0.00	77	Produits divers gest° courante	0.00
Total des dépenses		28 557.98	Total des recettes		63 951.52
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
21	Immobilisations corporelles	1 057.18	106	Affectation en réserves	20507.71
23	Immobilisations en cours	0.00	13	Subventions d'investissement	10 149.00
16	Emprunts et dettes assimilés	23 590.67	16	Emprunts et dettes assimilés	55 453.01
001	Déficit reporté 2017	122 170.85			
Total des dépenses		24 647.85	Total des recettes		86 109.72

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 35 393.54 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 60 708.98 €uros

Etant précisé qu'une subvention communale de 17 000 € et l'emprunt de 55 000 € ont permis d'améliorer la situation de ce budget.

- **Budget Assainissement :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	19 025.03	70	Vente de produits	116 310.12
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gest° courante	0.00
65	Autres charges gest° courante	1 595.94	77	Produits exceptionnels	21.72
66	Charges financières	26 139.08	042	Opération d'ordre	43 055.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	002	Excédent reporté 2017	17 026.65
042	Opérations d'ordre	95 036.00			

Total des dépenses		166 796.05	Total des recettes		159 386.84
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	3 954.00	13	Subventions d'investissement.	26 519.47
21	Immobilisations corporelles	0.00	10	Dotations, fonds divers	11 039.00
23	Immobilisations en cours	22 817.40	040	Opérations d'ordre	95 036
16	Emprunts et dettes	30 940.74	001	Solde d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre	43 055.00			
Total des dépenses		100 767.14	Total des recettes		132 594.47

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 9 617.44 €

Solde cumulé de la section d'investissement : 111 027.19 €

- **Budget Eau potable :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	13 834.82	70	Vente de produits	103 444.22
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autre produit gest° courante	0.00
65	Autres charges gest° courante	1 533.54	77	Produits exceptionnels	103.98
014	Atténuation de produits	25 902.00	042	Opération d'ordre	3 831.00
66	Charges financières	4 441.15			
014	Atténuations de produits	21 567.00			
042	Opérations d'ordre	37 592.00			
Total des dépenses		104 058.51	Total des recettes		107 379.20
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	20 940.00	13	Subventions d'investissement	21 996.00
21	Immobilisations corporelles	50 139.95	10	Dotations, fonds divers	19 548.00
23	Immobilisations en cours	22 103.80	16	Emprunts	0.00
16	Emprunts et dettes	15 710.98	040	Opérations d'ordre	37 592.00
040	Opérations d'ordre	3 831.00	001	Excédent reporté 2017	98 586.19
Total des dépenses		112 725.73	Total des recettes		79 136.00

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 10840.85 €

Solde cumulé de la section d'investissement : 64 996.46 €

- **Budget Principal :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	502 554.67	70	Vente de produits	163 474.80
012	Charges de personnel	569 315.54	73	Impôts et taxes	840 257.35
014	Atténuation de produits	42 751.00	74	Dotations et participations	828 261.09
65	Autres charges gestion Courante	183 949.76	75	Autres produits gestion Courante	106 466.38
66	Charges financières	61 479.36	77	Produits exceptionnels	33 924.05
67	Charges exceptionnelles	97.67	013	Atténuations de charges	18 371.39
042	Opérations d'ordre	58 189.43	042	Opérations d'ordre	36 765.07
Total des dépenses		1 418 337.63	Total des recettes		2 027 520.13
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	18 048.00	13	Subventions d'investissement	274 751.32
204	Subventions d'équip. versées	14 621.46	10	Dotations, fonds divers	696 949.29
21	Immobilisations corporelles	495 520.00	23	Immobilisations en cours	0.00
23	Immobilisations en cours	399 789.04	16	Emprunts réalisés	420.00
16	Emprunts et dettes	218 740.60	040	Opérations d'ordre	58 189.43
040	Opérations d'ordre	36 765.07			
10	Reversement taxe aménagement	1 715.45			
001	Déficit reporté 2017	240 917.11			

Total des dépenses	1 185 199.62	Total des recettes	1 030 310.04
---------------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 609 182.50 Euros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 395 806.69 Euros

Après présentation des comptes administratifs des divers budgets, Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Monsieur Alain GALLAND qui fait procéder au vote :

Après délibération, le Conseil Municipal approuve :

- Le Compte Administratif du Budget Photovoltaïque à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Pôle santé à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Lotissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Eau potable à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Assainissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Principal avec trois absentions (Jean-Paul PANNEFIEU, Philippe CRESPIY, Sandra LHOSTE)

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

Rénovation salle des fêtes – Avenants aux marchés de travaux : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter deux avenants au marché de la salle des fêtes :

- Pour le lot 2 – maçonnerie pour un montant de 4 921 Euros HT. Il concerne la mise à niveau et la reprise du dallage de la terrasse située à l'entrée qui est en très mauvais état, ainsi que l'agrandissement de l'ouverture des portes donnant sur l'arrière de la scène, ceci afin d'améliorer l'accès à la cuisine ainsi qu'à un futur local de stockage du matériel.
- Pour le lot 4 – menuiseries extérieures pour un montant de 1 620.22 Euros HT. Il résulte d'une erreur de commande de la part de l'Architecte en charge du projet.
- Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité les deux avenants précités.

Modification quotité horaire poste Agent d'entretien des bâtiments communaux : Mr le Maire explique au Conseil que les horaires de l'Agent d'entretien des bâtiments communaux ont augmenté depuis quelques mois car elle assure l'entretien des locaux de certains professionnels de santé hébergés au Pôle Santé. Il indique que ce temps de travail est intégralement remboursé par ces derniers et n'engendre donc aucun coût supplémentaire pour la Commune, mais que ces heures sont considérées comme des heures complémentaires uniquement. Il propose donc d'inclure ces heures au contrat de travail de l'Agent et de porter le nombre d'heures de son poste de 30 à 32 heures hebdomadaires. Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité l'augmentation de la quotité horaire de l'Agent d'entretien à compter du 1^{er} mars 2020 pour une durée supplémentaire de 2 heures par semaine, ce qui porte le nombre d'heures du poste à 32 heures par semaine.

Demande agrandissement d'un local médical au Pôle Santé :

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que le départ d'un locataire du Pôle Santé initialement prévu le 1 juillet 2020 est reporté au 1^{er} septembre. Il ajoute que la locataire du cabinet voisin souhaite reprendre ce local afin de développer son activité. Quelques travaux devront être effectués avant son installation. Le Conseil Municipal approuve cet agrandissement et la reprise du local laissé vacant à compter du 1^{er} septembre 2020.

Demande occupation du domaine public : Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une demande d'occupation du domaine public pour un nouveau commerce au 7 rue Saint Pierre. Il indique que le gérant possède déjà un magasin au 81 rue Saint Pierre et souhaite développer son activité en ouvrant un second magasin où seront vendus des objets provenant de vide-maisons. Il demande l'autorisation d'occuper le domaine public devant la devanture du magasin au 7 rue Saint Pierre afin d'y entreposer ces objets proposés à la vente. Mr le Maire rappelle qu'une autorisation lui a déjà été accordée pour la même raison pour son magasin du 81 rue Saint Pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'occupation du domaine public devant le commerce du 7 rue Saint Pierre dans les mêmes conditions, à savoir pour la période du 1^{er} avril au 31 octobre 2020, à la condition que l'occupation ne gêne pas la circulation des piétons. Le Conseil autorise Mr le Maire à signer avec l'intéressé une convention d'occupation du domaine public.

Adhésion à l'association 'Fin Gras du Mézenc' : Monsieur le Maire indique avoir reçu de la part de l'association 'Fin Gras du Mézenc' une demande d'adhésion pour un montant de 250 €uros. Après délibération, le Conseil approuve avec un vote contre (Philippe CRESPI) l'adhésion à l'association 'Fin Gras du Mézenc' pour l'année 2020.

Questions diverses :

Collection 'Léonetti' : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal avoir reçu un courrier des filles de Mr Léonetti, ancien tailleur au Monastier. Elles avaient déposé une collection d'objets lui ayant appartenu au Musée municipal il y a une vingtaine d'années. Elles souhaitent savoir ce que sont devenus ces objets et voudraient qu'ils soient mis en valeur dans le cadre d'une exposition temporaire ou permanente. Monsieur le Maire indique qu'ils sont actuellement conservés dans les réserves du Musée et n'ont pas pu être présentés dans le cadre de l'aménagement de l'Espace Muséal réalisé il y a deux ans mais qu'ils pourraient l'être par la suite. Mme DARNE indique avoir rencontré les enfants de Mr Léonetti et leur avoir proposé d'exposer les objets en question dans l'une des vitrines non occupées de la rue centrale, avec l'accord des propriétaires, accompagnés de panneaux explicatifs. Le Conseil est favorable à cette proposition qui pourra par ailleurs s'inscrire dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg.

Dates diverses :

- **Elections municipales le 15 mars 2020**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.